

# Les transformations des territoires de faible densité ne se limitent pas à celles des centralités héritées

**L**es paysages du XX<sup>e</sup> siècle nécessitent de « découvrir l'ordre derrière l'aléatoire, la beauté à l'intérieur du chaos, et les aspirations persistantes de l'humanité derrière ses maladroites et ses échecs »<sup>1</sup>. J.-B. Jackson les inscrivaient dans la lignée des paysages vernaculaires (en tension constante entre des forces politiques et locales) :

- Les paysages de type 1, issus du Moyen Âge, généralement modestes et de forme irrégulière qui s'adaptent en permanence par ajustement avec le milieu naturel et politique sans que ce soit le politique qui les détermine.
- Les paysages de type 2, nés avec la Renaissance, fortement politiques et basés sur un ordre social stable et une conception des espaces proportionnés et beaux<sup>2</sup>.
- Et les paysages vernaculaires du XX<sup>e</sup> siècle, de type 3, consécutifs à une mutation accélérée de l'urbanisation, sont marqués par une dislocation extrême et une grande importance donnée à la mobilité qui devient une manière d'être et qui prime sur l'enracinement au lieu.

Ces définitions raisonnent avec la lecture qu'André Corboz fait de la ville du XX<sup>e</sup> siècle, avec d'un côté un urbanisme planifié par des acteurs portant leur attention sur la ville historique (1/ la cité jardin, 2/ le mouvement moderne, 3/ le post-moder-

nisme) et d'autre part, une urbanisation incontrôlée s'opposant aux conceptions de la ville historique. Le résultat est « une notion de ville comme lieu du discontinu, de l'hétérogène, du fragment et de la transformation ininterrompue »<sup>3</sup>.

Les territoires sont complexes à saisir, car ils sont la conséquence d'une accumulation d'implantations humaines à visées fonctionnalistes qui s'adressent moins au local qu'à un territoire élargi (aire de chalandise, marchés nationaux ou internationaux, réseau de voies rapides ferré et routier, activités productives, boîtes logistiques, agriculture intensive, centres commerciaux...) : chaque ville, petite ou grande, chaque infrastructure routière et ferroviaire, accueille de nouveaux programmes par addition plutôt que par enrichissement des secteurs déjà urbanisés. L'ensemble constitue une « nappe enchevêtrée »<sup>4</sup> de logiques spatiales qui s'ignorent entre elles et qui se mêlent à distance et sans dialogue avec les espaces ouverts. Cette urbanisation par sectorisation a produit non seulement un déficit de lisibilité mais également une concurrence forte entre différents fragments : aujourd'hui, les centres-bourgs se meurent (au profit des lotissements de maisons neuves avec jardin et des pôles commerciaux), le patrimoine industriel est en friche, les boîtes commerciales et logistiques se déplacent (en quête de meilleures implantations en laissant derrière elles des sites abandonnés), la nature se trouve soit sanctuarisée soit laissée pour compte, l'agriculture se spécialise... L'offre de services demeure, avec une relative proximité aux

secteurs résidentiels, mais elle est dispersée et non réductible aux centres anciens. Les parcours quotidiens, s'ils répondent à des distances relativement faibles, n'en demeurent pas moins fragmentés, discontinus et évolutifs. L'attention portée sur la baisse d'attractivité des centres-bourgs, notamment au regard du commerce et de l'attractivité des maisons de village<sup>5</sup> témoigne d'une préoccupation réelle des élus mais aussi d'une approche sectorisée du territoire dissociant l'urbanisation historique de celle du XX<sup>e</sup> siècle. Car « dans cette nébuleuse, ce que nous appelons le centre-ville, les quartiers anciens, la ville historique, occupe probablement moins de 1 % de la surface totale. [...] ce que les géographes nommaient les lieux centraux se caractérisent désormais par un double trait distinctif, ce ne sont plus des lieux, et ils ne se trouvent plus au centre. »<sup>6</sup>

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, les mutations continuent mais le contexte change car les crises multiples (environnementales, sociales, économiques), conjuguées avec une pénurie des énergies fossiles et des ressources finies rendent obsolètes les modèles du XX<sup>e</sup> siècle. Il est nécessaire de lire les territoires dans leur ensemble et de manière synchronique, « comme un vêtement bariolé d'humanité jeté sur le sol »<sup>7</sup> prenant l'ensemble du déjà-là dans toute son acception historique et regroupant, sur une même carte, sur leur sol commun, tous les éléments en présence.

Ce travail s'apparente à celui d'un géographe qui tente de saisir les forces en →

1 J.-B. Jackson, *De la nécessité des ruines et autres sujets*, Paris, Éd. du Linteau, 2005.

2 J.-B. Jackson, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles (Bouches-du-Rhône), Rennes (Ille-et-Vilaine), Actes Sud, Éd. ENSP, 2003.

3 A. Corboz, *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Besançon, Éd. de l'Imprimeur, 2001.

4 A. Picon, *La Ville territoire des cyborgs*, Besançon, Éd. de l'Imprimeur, collection « Tranches de villes », 1998.

5 <http://www.logement.gouv.fr/revitaliser-les-centres-bourgs-un-enjeu-majeur-pour-l-egalite-des-territoires>

6 A. Corboz, *Sortons enfin du labyrinthe !*, Gollion, Infolio, 2009.

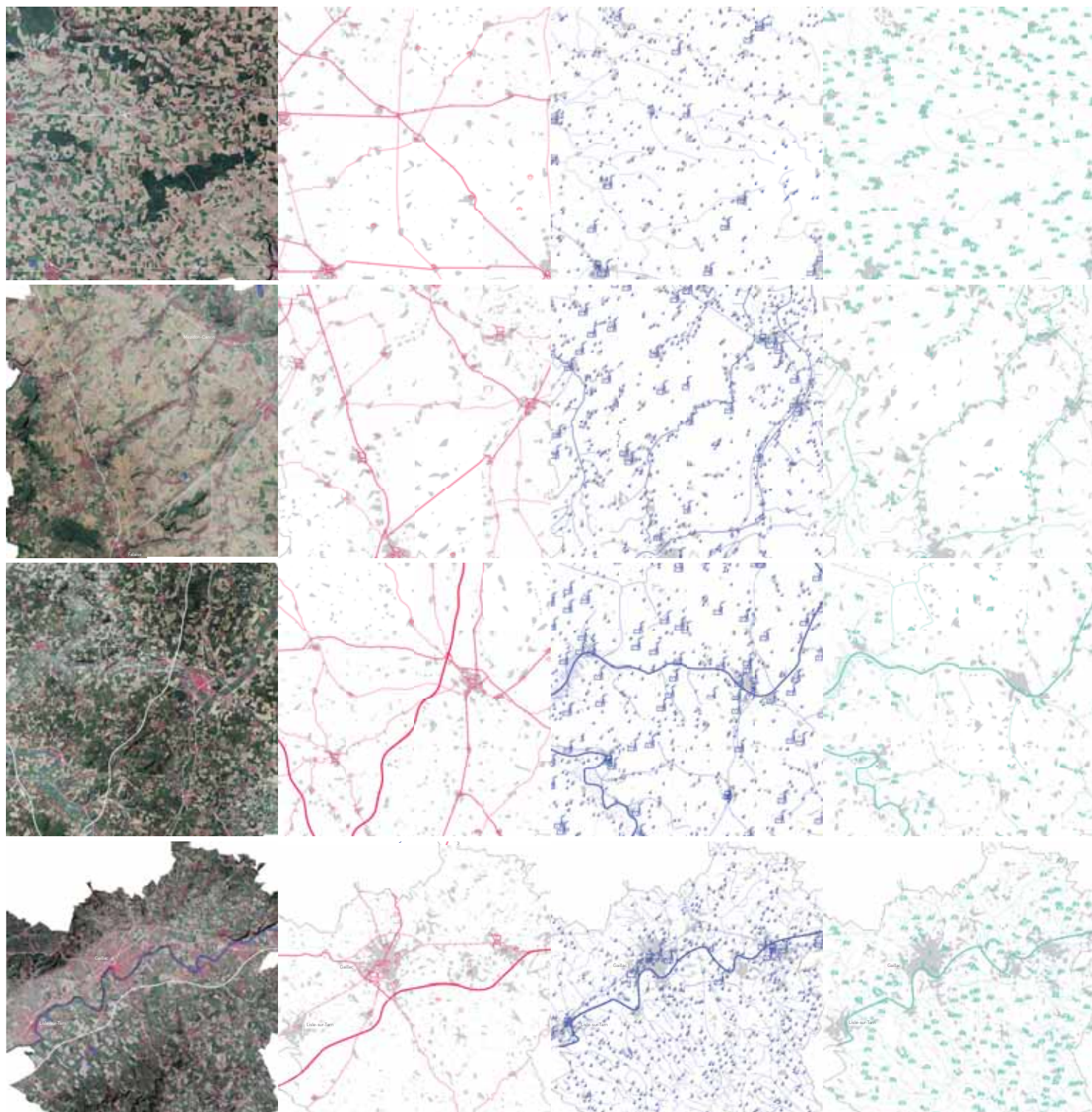
7 J.-M. Besse, *Le Paysage, entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson*, in *Archives*, 2003, vol. 6, p. 9-27.

**Béatrice Mariolle**

Brès, Mariolle et associés

Les cartes ont été réalisées par Hugo Alzingre

Illustration 1. De haut en bas : le carré Île-de-France, Normandie, Poitou-Charente, Midi-Pyrénées, et de gauche à droite : a/ le sol, b/ le système commercial, c/ le système industriel et d/ le système agricole.



À partir des bases de données mises à disposition par l'Institut géographique national, plusieurs variations de rendus ont été testées permettant de révéler le sol dans toute son épaisseur. Les courbes de niveaux, selon un pas de 10 mètres, ont permis l'élaboration de plusieurs couches de données, représentant chacune une caractéristique pré-

cise du relief. Quatre cartes ont été ainsi travaillées: relief TIN : une couche TIN (*triangular irregular network*). Créée par l'interpolation de point, en l'occurrence les sommets des courbes de niveaux, c'est elle qui est représentée au mieux la surface du terrain ; relief pente : une couche représentant la déclivité du terrain. Calculée en degrés, elle permet de marquer les pentes

les plus fortes ; relief altimétrie : une couche de donnée représentant l'altimétrie, qui suivant des degrés de nuances de noir, fait apparaître les zones les plus hautes et les plus basses selon le niveau de la mer ; relief ombre : une couche d'ombre, créée à partir d'un même azimut solaire, elle permet d'identifier les versants situés le plus à l'ombre. ■





→ présence, les logiques d'implantation, considérant l'homme comme partie intégrante du paysage « *il le modifie et l'humanise en quelque sorte. Et par là, l'étude de ses établissements fixes est particulièrement suggestive, puisque c'est d'après eux que s'ordonnent cultures, jardins, voies de communication ; puisqu'ils sont les points d'appui des modifications que l'homme produit sur la terre.* »<sup>8</sup> Mais ce travail cartographique est aussi celui d'architectes urbanistes qui se donnent pour objectif de dépasser l'état des lieux pour construire un fond de plan de transformations possibles.

Les 14 échantillons<sup>9</sup> de la recherche Frugal ont été cartographiés à partir des informations géographiques existantes pour aboutir à trois types de cartes : 1/ le sol avec les implantations résidentielles ; 2/ les implantations économiques (agricoles, commerciales et industrielles) ; 3/ le dessin des nappes enchevêtrées.

### 1/ Le sol

Pour représenter le sol et exprimer la force du site, la topographie a été accentuée (en additionnant le relief TIN, le relief pente, le relief altimétrie et le relief ombre) et les couleurs ont été contrastées. La carte appelée « vue aérienne augmentée » rend à la fois lisibles les textures d'occupation du sol et le relief, les transports et les implantations humaines. On peut y lire des logiques d'implantation résidentielle, plus ou moins linéaires (Midi-Pyrénées), concentrées (Île-de-France) ou dispersées (Poitou-Charente). Les textures de sol, très contrastées, se différencient selon l'emprise des forêts, la diversité des cultures agricoles et l'hydrologie.

À partir des bases de données mises à disposition par l'Institut géographique national, plusieurs variations de rendus ont été testées permettant de révéler le sol dans toute son épaisseur. Les courbes de niveaux, selon un pas de 10 mètres, ont permis l'élaboration de plusieurs couches de données, représentant chacune une caractéristique précise du relief. Quatre cartes ont été ainsi

travaillées : relief TIN : une couche TIN (*triangular irregular network*). Créée par l'interpolation de point, en l'occurrence les sommets des courbes de niveaux, c'est elle qui représente au mieux la surface du terrain ; relief pente : une couche représentant la déclivité du terrain. Calculée en degrés, elle permet de marquer les pentes les plus fortes ; relief altimétrie : une couche de donnée représentant l'altimétrie, qui suivant des degrés de nuances de noir, fait apparaître les zones les plus hautes et les plus basses selon le niveau de la mer ; relief ombre : une couche d'ombre, créée à partir d'un même azimut solaire, elle permet d'identifier les versants situés le plus à l'ombre

### 2/ Les implantations économiques

Les fonctions économiques viennent apporter au territoire leur propre logique d'implantation entre flux et foncier disponible, ici représentées selon une sélection de données : système commercial (routes + implantations commerciales), système industriel (cours d'eau et voies ferrées + activités industrielles), système agricole (routes + cours d'eau + fermes, bâtiments agricoles et silos). Pris indépendamment, chacun de ces systèmes impose sa propre logique spatiale : les établissements industriels s'organisent souvent de manière isotrope (selon une répartition relativement égale dans toutes les directions) tout en entretenant une relation étroite avec l'hydrographie et les voies ferrées (échantillon Île-de-France). Certaines implantations industrielles plus importantes se concentrent néanmoins autour des gares (échantillon Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées) ou le long des plus grands cours d'eau (échantillon Normandie). Le système agricole s'agence de façon dispersée, parfois isotrope (échantillon Île-de-France), parfois plus polarisé (échantillon Poitou-Charentes), et toujours en lien avec les cours d'eau, comme dans l'échantillon Normandie, où les fermes, serres et silos suivent parfaitement le tracé de la Dives ou du Laizon. Le système commercial, à la fois plus polarisé et plus dispersé, en fonction de sa catégorie, fonctionne évidemment avec le réseau routier et plus généralement, pour les hyper ou supermarchés, à proximité des voies rapides (échantillon Île-de-France). On trouve cependant des systèmes qui s'ancrent autour des voies anciennes à proximité des petites villes et bourgs (échantillon Poitou-Charentes).

### 3/ Les nappes enchevêtrées

La superposition de l'ensemble de ces données produit des confrontations et des figures complexes, à priori peu lisibles. Mais elles laissent apparaître certaines logiques spatiales : des systèmes linéaires le long de vallées et des cours d'eau ; des systèmes polarisés autour de villes ou de nœuds routiers ; des systèmes isotropes sur les plateaux (le sol vient évidemment dicter ses contraintes à travers le relief et le réseau hydrographique.). Cependant, les formes d'urbanisation dispersée qui intéressent autant aux implantations résidentielles qu'industrielles et agricoles et quelque soit le relief, viennent contredire ce déterminisme géographique et brouiller la lecture du territoire. Afin de rendre lisibles ces « nappes enchevêtrées » de logiques sectorielles, une schématisation importante, à la limite de l'abstraction, fait apparaître différentes figures territoriales (illustration 2). On peut y lire des proximités spatiales entre des fonctions qui aujourd'hui s'ignorent : centre commercial et terres cultivées, lotissement résidentiel et zone d'activités, ferme agricole et zone commerciale...). Ces confrontations induisent souvent des conflits d'usage (pollution, accessibilité...), ruptures d'échelles (de la maison à la boîte commerciale d'hypermarché...) et génèrent souvent des friches en interface, entre les programmes, comme une mise à distance fonctionnelle. Les deux exemples présentés ici (échantillon Limousin et Picardie), illustrent les résultats obtenus en présentant deux figures territoriales très différentes : dans l'échantillon Picardie, la logique linéaire prévaut en concentrant à la fois les réseaux routiers, ferrés et hydrologiques, alors que dans l'échantillon Limousin, l'ensemble des fonctions répond à une logique isotrope à partir d'un réseau maillé.

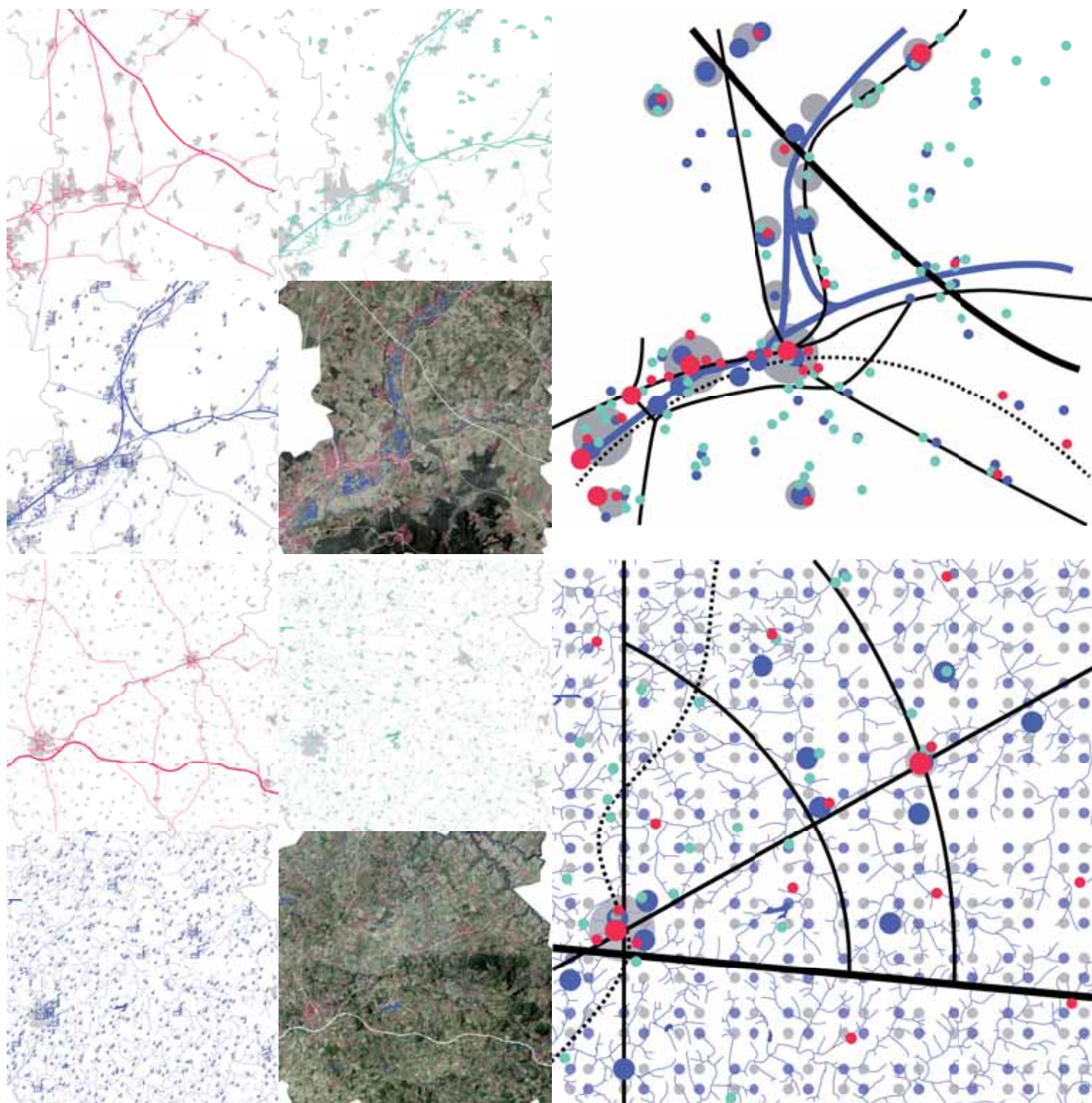
### Le projet de la proximité

L'urbanisation du XX<sup>e</sup> siècle (sectorisation des fonctions et urbanisation par extension réalisée au gré du marché et des disponibilités foncières) a atteint ses limites d'expansion (renforcement des outils de sauvegarde des terres agricoles, lutte contre l'artificialisation des sols, pénurie des énergies fossiles, crises climatiques...). Ces dernières cartes, mettant en évidence des logiques spatiales combinées sur un même site, pourraient représenter le fond de plan de transformations (réparations) possibles de ces territoires d'urbanisation dispersée. Toutes ces situations d'interfaces (limites, entre-deux, écarts) figurent autant de dialogues →

<sup>8</sup> P. Vidal de la Blache, *De l'interprétation géographique des paysages*, 2003, [en ligne]. J.-M. Chicoutimi, *Classiques des sciences sociales*, Tremblay. ISBN 978-1-55442-436-8. [consulté le 19 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.uqac.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/classiques/vidal\\_de\\_la\\_blache/inter\\_geographique\\_paysages/inter\\_geo\\_paysages.html](http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/vidal_de_la_blache/inter_geographique_paysages/inter_geo_paysages.html).

<sup>9</sup> En raison de certaines données, notamment parcellaire numérisé, des carrés de 25 km de côté ont été définis au sein des carrés de 50 km de côté choisis par les chercheurs de l'équipe.

Illustration 2. Les nappes enchevêtrées (échantillon Picardie et Limousin) à gauche, les systèmes commercial, agricole, industriel et le sol, à droite, croisement des systèmes.



→ potentiels entre des fragments d'urbanisation existants, capables de reconstruire de la proximité. Ainsi, pourraient se dessiner des nouvelles formes d'interactions qui donneraient naissance à des dynamiques spécifiques, par emboîtement, mises en relations, croisements, agrégation, percolation... Alors que cette « ville-territoire » est

souvent perçue comme un grand perdant du développement durable, la proximité entre l'agriculture et l'industrie, les zones commerciales et les secteurs résidentiels, le petit commerce des centres-bourgs et les hypermarchés, permet d'imaginer des échanges spécifiques, à l'échelle locale (énergie, filières locales, réemploi de matériaux...).

Refaire la campagne sur la campagne impose de considérer les activités agricoles, les friches industrielles, le commerce de grande distribution et les lotissements pavillonnaires comme autant de paysages à construire, de beauté à retrouver, au-delà et avec les centralités historiques. ■